

Le mot du Maire

Après un été qui n'a pas été des plus ensoleillé, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les travaux réalisés durant les congés ont permis de mettre à disposition une salle pour l'ouverture d'une nouvelle classe et de disposer d'un dortoir flambant neuf. Enfin pour la 3^{ème} année consécutive des travaux de rénovation (peintures du couloir et du hall coté maternelle) embellissent un peu plus notre site scolaire.

Rentrée également pour la plupart des associations avec quelques changements de bureaux. J'en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré et qui œuvrent pour animer, proposer des activités à toutes et à tous, qui permettent de mener à bien des projets au sein de l'école et celles et ceux qui organisent des rencontres régulières des plus âgés afin de briser l'isolement.

Les travaux des lotissements « Champ Tiger 2 et 3 » sont pratiquement terminés et chacun va pouvoir apprécier un peu plus les lieux. L'état de la rue Manchette nécessite sa réfection. Les travaux commenceront début décembre pour 3 mois environ et génèreront des contraintes pour les riverains qui verront la quiétude de ce secteur perturbée. Un plan de circulation par le Champ Tiger 1 va être mis en place.

Nous avons également entamé une révision du PLU pour améliorer certains points et mieux répondre à l'évolution de notre commune. Cette nouvelle version devrait voir le jour en juin 2009.

Un petit mot enfin, de nos visites de quartier qui semblent correspondre à une attente à en juger par la bonne participation et de la richesse des échanges que nous pouvons avoir.

Je vous laisse maintenant découvrir le contenu de cette lettre d'information.

Bonne lecture à toutes et à tous.

A. BESNIER

QUAND RENCONTRER VOS ÉLUS

BESNIER Alain	Le mardi après midi et le samedi matin
BEREAU Jean-Pierre	Les lundi et jeudi matin sur rdv
TOTEE PICHON Jocelyne	Les mercredi et samedi matin et sur rdv
MONTAROU Arsène	Le vendredi matin et sur rdv
COUTARD Cyril	Sur rdv
BARRE Eric	Le vendredi après midi et le samedi matin
CAURET Laurent	Le samedi matin
HOUSSARD Robert	Sur rdv



La municipalité va à la rencontre des habitants dans les quartiers ; prenez note de la date de la prochaine rencontre !

- Rue du Général Leclerc, place de la Mairie, rue du pont : le samedi 6 décembre à la Mairie à 10h30.

Réunions de quartiers

● La réunion de quartier du champ Tiger et de la rue de la Violetterie du 17 mai 2008 a vu beaucoup d'habitants venir à la rencontre de la municipalité, notamment les Présidents des associations des lotissements champ Tiger 1 (M. Deguy) et champ Tiger 2 (M. Patry).

Les points suivants sont exposés :

- Des rassemblements de jeunes en cyclomoteurs bruyants occasionnent des troubles dans la quiétude du quartier. M. Besnier (Maire) et M. Coutard ont discuté avec les jeunes ; il semble que le calme soit revenu.
- La vitesse de certains conducteurs est excessive, des aménagements sont demandés par les riverains.
- La voirie de la rue manchette et le chemin qui la prolonge seront prochainement réaménagés.
- Un courrier sera envoyé aux entreprises BRICO PRO et SUPER U afin qu'elles cessent de brûler certains déchets qui dégagent des fumées mal odorantes en direction du lotissement.
- L'entretien des espaces verts est à optimiser.
- L'éclairage public est insuffisant rue d'Antoigné.
- La disparité des règlements entre les trois tranches de lotissement engendre des difficultés d'interprétation, une réunion de travail a eu lieu le 19 mai 2008.

● Le 7 juin 2008 s'est tenue la réunion du quartier des hameaux du rocher, du panorama, rue des vignes et rue du rocher.

Très peu d'habitants se sont déplacés. Différents points ont été évoqués et notamment le non-respect du stop au niveau du parking du rocher ; une réflexion est engagée pour pallier à ce problème de sécurité routière. Un passage piéton est demandé en bas de la rue du rocher près de la place de l'église. Des problèmes de circulation liés au stationnement des véhicules sont relevés notamment au hameau des vignes et dans la rue des vignes. Des aménagements et des marquages au sol vont être réalisés.

La rue des vignes a beaucoup souffert du trafic dévié lors des travaux du collecteur d'eau place de l'église. Sa réfection est prévue ; la commune en profitera pour enfouir les réseaux électrique et téléphonique, refaire l'enrobé et organiser le stationnement.

Pour les espaces verts, un banc au terrain de pétanque serait le bienvenu, ainsi que le curage de certaines bouches d'égout. De même la repose d'un panneau délimitant les deux hameaux est sollicitée afin de guider les visiteurs. L'entretien au pied des arbres est à revoir.



● La réunion du quartier de l'église s'est déroulée le 20 septembre dernier exclusivement place de l'église, avec une quinzaine d'administrés.

Comme à chaque fois, les membres du conseil municipal, se sont présentés.

Le maire a débuté la réunion en exposant le projet du réaménagement de la place de l'église, sans indi-

quer d'échéance précise. Il a mentionné que dès que nous aurons une esquisse du projet (CAUE), les habitants du quartier seront invités en mairie afin d'exprimer leur point de vue.

Il a ensuite parlé du projet de construction d'une nouvelle armoire téléphonique Sartel et des conséquences sur la voie, rue de la Poste, si on ne trouvait pas une autre solution technique.





Puis, la discussion s'est portée sur le futur lotissement des « hôtelleries » : 12 logements sociaux prévus avec accès par le lotissement du Panorama pour éviter des problèmes de circulation

récurrents rue A. Lucas et rue de la Poste.

Concernant le stationnement des voitures, Monsieur le Maire a rappelé qu'il avait demandé à la gendarmerie de mettre en place une campagne de prévention cet été, et

non, une campagne de répression comme cela a été le cas. La signalisation de l'intersection entre la place de l'église et la rue A. Lucas est à l'essai, et il est constaté un manque de visibilité. M. le Maire a indiqué qu'un profilage de la route est prévu en raison de la présence de flaques d'eau, les marquages aux sols seront refaits, et enfin les deux places de parking devant le logement de l'ancienne école des filles seront supprimées.



Monsieur le maire a laissé la parole aux administrés :

- L'absence de toilettes publiques est évoquée particulièrement les jours de cérémonies à l'église. Des WC (fermés à clés), existent dans la cour de l'école des filles mais sont utilisés par le centre de loisirs. Les locaux vont changer d'utilisateurs et d'ici la fin de l'année, nous pourrons mettre ces WC à disposition du public.

Les trottoirs sont beaucoup trop étroits. On sait aujourd'hui qu'ils doivent respecter des normes (ex : 1,20 m de largeur, pente...). La mairie doit fournir, d'ici fin 2009, à la préfecture, un rapport sur l'état d'accessibilité de ces derniers. Mais ce rapport ne pourra pas régler tous les problèmes, notamment liés à l'étroitesse de la rue A. Lucas.

- Les fossés ne sont pas fauchés correctement rue de la Poste, certains déchets verts seraient laissés sur place par l'équipe technique. La balayeuse passe rue A. Lucas mais ne fait pas la rue de la Poste. Monsieur le Maire a indiqué que la commune manque cruellement de moyens humains, les agents en place font de leur mieux. La polyvalence des agents techniques fait qu'ils sont beaucoup sollicités et complique la planification de leurs tâches. Cette problématique sera évoquée lors de la commission ressources humaines, le 22 septembre.

Il est demandé de faire un effort sur l'embellissement et l'éclairage de la commune. Dans l'attente d'un réaménagement complet des abords de l'église, il faut envisager d'améliorer dès maintenant le fleurissement. Il faudra réexaminer la programmation horaire de l'éclairage public (sujet qui revient souvent).

- Le souhait d'une piste cyclable a été évoqué entre les Communes de Montbizot et Ste Jamme. Le projet est délicat car il n'y a pas assez de largeur sur la voirie existante : la loi prévoit au moins 6 m. De plus les côtés de la levée sont en zone inondable, ce qui est contraignant et coûteux

vis-à-vis des aménagements envisageables. M. REBRE (conseiller général) se renseigne auprès des services du Département de la Sarthe

- D'une façon plus globale, un habitant nous interroge afin de connaître la stratégie adoptée par la mairie concernant le développement des lotissements. Une révision du PLU est en cours, elle n'envisagera probablement pas d'extension des zones constructibles dans le but de ralentir la croissance de la commune.

Une autre personne insiste sur les problèmes de circulation, rue A Lucas, dus à l'augmentation du trafic (+ 5000 véhicules/jour). Il explique que beaucoup de nuisances s'accumulent et que des travaux pour améliorer son logement et son confort, seraient à envisager. Il nous questionne afin de savoir si la municipalité serait prête à subventionner ce type de travaux. Ce qui n'est pas dans ses compétences.

- La zone artisanale est en développement. M. le maire évoque certains projets de la communauté de communes, notamment le futur bâtiment multi accueil/petit enfance qui accueillera le relais d'accueil des assistantes maternelles et des parents (RAMP). Des lots restent à vendre mais des travaux de viabilisation sont à prévoir au préalable.

- Des PAV (points d'apports volontaires) de tri sélectif viennent à manquer en centre bourg. Certaines personnes peinent, pour aller jusqu'à la déchetterie. Les containers sont à négocier avec la communauté de communes, mais avant il faut trouver l'emplacement idéal.

- Des problèmes d'odeurs sont évoqués, rue A. Lucas. M. BESNIER explique que tout le réseau d'assainissement n'est pas remis en service, des améliorations sont à espérer.

D'une manière globale chacun s'est accordé pour dire que cette réunion de quartier était une très bonne réunion, avec beaucoup d'interaction avec les administrés qui semblent très concernés et intéressés par ce qui se passe dans leur quartier et leur commune.



Montbizot

A grandissement du dortoir de l'école maternelle

Les travaux sont achevés et la réunion définitive a été effectuée le 1^{er} septembre en présence de l'architecte et des entrepreneurs. Quelques réserves ont été observées et font l'objet de quelques reprises de finition. Le local est opérationnel et donne entière satisfaction aux utilisateurs.



Le mot de Mme COUTARD, directrice de l'école

A l'école de Montbizot tous les partenaires (mairie, enseignants, élèves, APE, parents élus au CE) sont en cohérence pour offrir aux élèves le plus de chance de réussite scolaire.

La mairie investit pour que les élèves soient accueillis dans des locaux agréables et qu'ils soient entourés dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe enseignante est active et soudée et le parcours de chaque élève est suivi en conseil de cycle.

Pour les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, les enseignants sont en liaison avec le RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficulté) et des aménagements pédagogiques sont organisés au sein de chaque classe. Du soutien scolaire pour certains élèves rencontrant des difficultés ponctuelles sera organisé dès la mi-octobre de 8h15 à 8h45 pour CP/CE1, de 12h45 à 13h15 pour les élèves de maternelle et de 16h45 à 17h45 les lundis et jeudis pour les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Grâce à un « partenariat financier » avec l'APE (association des parents d'élèves) et la mairie, les élèves bénéficient d'une ouverture culturelle et sportive.

Je peux recevoir les parents sur rendez-vous les jeudis et vendredis sur le temps scolaire et les lundis et mardis de 17h à 18h30.

Je souhaite au nom de toute l'équipe une très bonne année scolaire à tous les élèves.

Bâtiment périscolaire

Ce nouveau bâtiment recevra l'accueil périscolaire composé de deux grandes salles, d'un office et d'un bureau. Une grande salle de motricité indispensable à l'activité des maternelles et une salle lecture complètent la composition de cet édifice. Au total, ce sont plus de 400 m² nouveaux qui seront complètement dédiés à l'école et aux activités périscolaires.

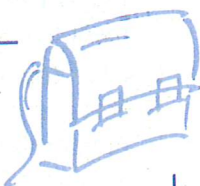
Les travaux de construction sont en cours et suivent le planning prévisionnel des travaux qui prévoit une livraison en fin d'année.



Organisation de l'année scolaire 2008/2009 :

L'école se déroule sur quatre jours :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45

Répartition des élèves :



* Maternelle :

1. PS : Valia Tricoire / Mathilde Vallade (Florence Chevalier), 26 élèves.
2. PS/MS : Bérengère Coutard / Mathilde Vallade (Nelly Lesourd le matin) 15+11= 26 élèves.
3. MS/GS : Bérengère Charpentier (Christine Pierson) 18+7= 25 élèves.
4. GS : Denis Froger (Isabelle Lucas), 26 élèves.

* Élémentaire :

1. CP : Sophie Rieu, 25 élèves.
2. CP/CE1 : Olivier Bigot, 8+17= 25 élèves.
3. CE1/CE2 : Marie Bruneau, 10+15= 25 élèves.
4. CE2/CM1 : Sandra Kadri, 8+19= 27 élèves.
5. CM1/CM2 : Céline Cabeau / Mathilde Vallade, 10+17= 27 élèves.



Jeunesse et sport

Le 27 juin, à la base de loisirs, a eu lieu l'installation de deux nouveaux filets de buts en présence de Monsieur le maire Alain BESNIER, M. le président de la MJC Yanick REBRE et les jeunes du foyer. Un match a été improvisé entre les élus, les jeunes et les animateurs, pour le plus grand plaisir de tous.



Animations

La communauté de commune des portes du Maine et le centre social intercommunal ont organisé convivial'été. Le 28 août, après un spectacle de la troupe « c' dans la boîte », tout le monde s'est régalé autour d'un grand pique-nique. La soirée s'est terminée par un concert de percussions africaines avec la troupe « zanzika » les pieds nous déman-geaient sous le rythme des jembés



Le mot des jeunes

Tu as des idées ?

Envie de t'exprimer ?

Des réclamations ?

Peut-être même des contestations ?

Ceci est ta rubrique

Les commerçants du village

Le commerce de la boucherie est repris par Mr Royer Jérôme et Mlle Vaucelle Angélique. Ils arrivent d'Alençon où ils tenaient déjà une boucherie dans le quartier de Laucrel et souhaitent développer les activités de boucherie, traiteur et livraison à domicile. Tous deux originaires de communes voisines ils auront à cœur de vous servir de leur mieux. Nous leur souhaitons bon courage et prospérité au sein de notre commune. Vous pouvez commander par téléphone au 02 43 27 61 93.



ivisme

Pour faciliter la fluidité de la circulation piétonne et automobile, il est important de respecter les places de stationnement dans l'agglomération. Merci de rendre les trottoirs aux piétons.

Un rapport sur l'aménagement des trottoirs demandé par la Préfecture sera remis en 2009.



Animaux errants

La divagation des animaux domestiques est interdite (art L 215-5 du code rural) car elle pose des problèmes de sécurité pour les personnes (morsures ou accident de la route...) et de salubrité publique (maladies, rage, déjections...).

Depuis début juillet la société CANIROUTE intervient pour la capture de ces animaux sur l'ensemble de notre territoire 24h/24 et 7j/7.

Les animaux sont conduits au chenil municipal et gardés jusqu'à un maximum de 8 jours. Passé ce délai, les animaux non réclamés sont considérés comme abandonnés et confiés à l'adoption. Pour les animaux identifiés, le propriétaire est avisé par téléphone et/ou courrier lui enjoignant de reprendre son animal. Tout propriétaire est informé qu'il devra s'acquitter de tous les frais incombant à la restitution de l'animal : facture de la société CANIROUTE (60,98 €/h hors taxes), frais de vétérinaire nécessaires à la bonne santé de l'animal, frais d'identification, de vaccination éventuelle, de gardiennage...

Rappel de l'article L 211-23 du code rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Fêtes et animations

Marché de Noël place de la mairie le 29/11/2008.

Théâtre du Pansay le 29/11/2008 par la MJC de Montbizot

Arrivée du Père Noël le 14/12/2008 organisé par le comité des fêtes.

Spectacle de Noël à l'école le 19/12/2008.

Repas dansant par l'association musicale laïque le 7/03/2009.

Fêtes et événements ayant eu lieu dernièrement...

- La soirée dansante de l'association des parents d'élèves le 15/10/2008.
- La Commémoration de la fin de la guerre 1914/1918 le 11 novembre 2008 par l'ACPG CATM.
- L'Alevinage à Robinson, le gué de l'écluse et Le Boulay par la section pêche de Ste Jamme-Montbizot le 14/11/2008.

TELETHON

Un dossier pour l'organisation du Téléthon est arrivé en mairie. Il est à disposition de toute association ou groupe de personnes souhaitant organiser une manifestation en faveur du Téléthon.

Ordures ménagères

Depuis le mois d'avril la collecte des ordures s'effectue le vendredi, il est préférable de les sortir la veille au soir et de placer vos sacs dans des containers ou des poubelles afin de ne pas retrouver vos sacs éventrés le matin. Cela améliorera grandement la propreté de nos rues et la salubrité publique.

Rappel des horaires d'ouverture au public de la déchetterie de Montbizot :

Le lundi après midi de 14h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 8h à 13h pour les artisans uniquement

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Sans oublier les composteurs individuels gratuits pour alléger la masse des déchets verts collectés et ainsi réduire la facture globale



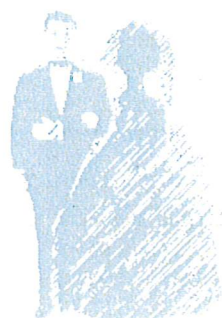
Etat Civil

Naissances



FAGUERET-DAVID Sateene, La Berçonnerie, le 8 février 2008
BEAURY Manon, 25 rue Paillard Ducléré, le 8 février 2008
PAGNY Dyane, 11 impasse de la Coulée, le 4 mars 2008
PERCHERON Lazulie, 10 Hameau du Panorama, le 6 mars 2008
ROUZIER Clara, 83 rue Paillard Ducléré, le 11 mars 2008
GOUET Titouan, Les Heuzardières, le 29 mars 2008
GOUTTE Elina, 2 rue du Rocher, le 12 avril 2008
DUBILLON Léane, 7 rue de la Vingt-Trois, le 22 juin 2008

FOULARD Elise, 16 rue du Maréchal Leclerc, le 23 juin 2008
DHERBOMEZ Rose, 39 rue Paillard Ducléré, le 4 juillet 2008
BEUCHER Romaric, Les Heuzardières, le 18 juillet 2008
BERNARD Evan, 2 rue du Maréchal Leclerc, le 29 juillet 2008
SARTIAUX-AUBRY Danaë, 24 rue des Vignes, le 21 août 2008
RAVET Sacha, 9 rue de la Vingt-Trois, le 20 octobre 2008
GROSBOIS Amandine, 15 rue de la Violetterie, le 3 novembre 2008



Mariages

AVIGNON Serge & ROBERT Sylvie, le 26 avril 2008
RODRIGUEZ MUNOZ Anthony & PRENVEILLE Alexandra, le 7 juin 2008
YVARD Loïc & ROCHER Aurélie, le 28 juin 2008
RAFFIER Patrice & PÉAN Nelly, le 2 août 2008
SARTIAUX Laurent & AUBRY Georgine, le 13 septembre 2008

Décès

BLOT Jacqueline, 69 ans, 5 impasse Jules Ferry,
le 9 janvier 2008
DORNEZ Pierre, 66 ans, Les Croix de Montigné,
le 29 janvier 2008
RONCHETTI Alain, 56 ans, Le Pavillon La Bazoge,
le 2 avril 2008
NOEL Jeannine, 80 ans, 12 rue du Tertre,
le 17 avril 2008
LACHAMBRE Claude, 73 ans, 5 impasse Louis Pasteur,
le 20 mai 2008
SOREAU Jacques, 77 ans, 14 rue Paillard Ducléré,
le 17 juillet 2008
JARRY Etienne, 94 ans, 21 rue Paillard Ducléré,
le 27 juillet 2008

DROUET Roger, 71 ans, 6 rue du Vieux Tertre,
le 6 août 2008
RENAULT Marie, 75 ans, 37 rue Paillard Ducléré,
le 23 août 2008
LEGRAS René, 78 ans, 3 impasse des Fondateurs,
le 30 septembre 2008
SORIN Stéphane, 39 ans, 10 impasse de la Coulée,
le 12 octobre 2008
RIDINI Pierre, 79 ans, Le Vignou,
le 4 octobre 2008
PENCHÉ Michel, 49 ans, 13 place de l'église,
le 2 novembre 2008

Les commissions de travail

Commissions, Comités consultatifs et Organismes Extérieurs	Président Adjoint délégué	Membres
Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS)	BESNIER Alain	GAIGNARD Brigitte, CHANTELOUP Roger, TOTEE PICHON Jocelyne, ARFUSO Claire, VALLEE Stéphanie, L'ECU Marjorie
Commission communale "Travaux, Bâtiments et voirie"	BESNIER Alain	BARRE Eric, BESNARD Martine, CAURET Laurent, COUTARD Cyril, DEMARTHE Caroline, HOUSSARD Robert, L'ECU Marjorie, PORCHET Catherine
	MONTAROU Arsène	
Commission communale "PLU et Urbanisme"	BESNIER Alain	CAURET Laurent, CHANTELOUP Roger, DEMARTHE Caroline, FROGER Cyrille, Gaignard Brigitte, HOUSSARD Robert, L'ECU Marjorie, SOUDEE Pascale
	BEREAU Jean-Pierre	
Commission communale "Développement économique"	BESNIER Alain	ARFUSO Claire, BESNARD Martine, CHANTELOUP Roger, Gaignard Brigitte, HOUSSARD Robert, L'ECU Marjorie, TOTEE PICHON Jocelyne, VALLEE Stéphanie
	BEREAU Jean-Pierre	
Commission communale "Environnement, Tourisme, Fleurissement, Illuminations"	BESNIER Alain	ARFUSO Claire, BESNARD Martine, CHANTELOUP Roger, FROGER Cyrille, Gaignard Brigitte, HOUSSARD Robert, PORCHER Catherine, SOUDEE Pascale <i>+margate L'ECU</i>
	BEREAU Jean-Pierre	
Commission communale "Vie Associative, Fêtes et Cérémonies"	BESNIER Alain	HOUSSARD Robert, PORCHER Catherine, SOUDEE Pascale, TOTEE PICHON Jocelyne, VALLEE Stéphanie
	COUTARD Cyril	
Commission communale "Communication, Bulletin"	BESNIER Alain	CAURET Laurent, Gaignard Brigitte, HOUSSARD Robert, L'ECU Marjorie, PORCHER Catherine, TOTEE PICHON Jocelyne, VALLEE Stéphanie, BARRE Eric
	COUTARD Cyril	
Commission communale "Ressources humaines, Plan de Formation et Fiches de Postes"	BESNIER Alain	GAIGNARD Brigitte, BEREAU Jean-Pierre, L'ECU Marjorie, VALLEE Stéphanie, BARRE Eric, CAURET Laurent, COUTARD Cyril, FROGER Cyrille
	TOTEE PICHON Jocelyne	
Commission communale "Budget, Administration Générale et Subventions"	BESNIER Alain	BESNARD Martine, TOTEE PICHON Jocelyne, REBRE Yannick, CAURET Laurent, COUTARD Cyril, FROGER Cyrille, DEMARTHE Caroline, HOUSSARD Robert
	BARRE Eric	
Commission communale d'Appel d'Offres	BESNIER Alain	Titulaires : BEREAU Jean-Pierre, BARRE Eric, DEMARTHE Caroline Suppléants : HOUSSARD Robert, CHANTELOUP Roger, TOTEE PICHON Jocelyne
Comité consultatif "Révision des listes électorales"	BESNIER Alain	MONTAROU Arsène, CHANTELOUP Roger, TOTEE PICHON Jocelyne, COUTARD Cyril, CAURET Laurent, L'ECU Marjorie
Centre Social, AJC	BESNIER Alain	TOTEE PICHON Jocelyne, BESNARD Martine
Conseil d'école	BESNIER Alain	BESNIER Alain, TOTEE PICHON Jocelyne, SOUDEE Pascale
Cantine scolaire	BESNIER Alain	BESNIER Alain, ARFUSO Claire, COUTARD Cyril, DEMARTHE Caroline, TOTEE PICHON Jocelyne
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEP) de Sainte Jamme et Montbizot		BEREAU Jean-Pierre, BESNARD Martine, BESNIER Alain, CHANTELOUP Roger, COUTARD Cyril, FROGER Cyrille, HOUSSARD Robert, MONTAROU Arsène, TOTEE PICHON Jocelyne
Syndicat Intercommunal pour le bassin de l'Orne Saosnoise		BEREAU Jean-Pierre, MONTAROU Arsène

Informations mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h45 à 11h45
Jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h30

- Téléphone : 02 43 27 60 44
- Fax : 02 43 27 86 03
- Email : mairie.montbizot@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Horaires du point Poste place de la mairie

- Du mardi au samedi de 9h à 11h45



Les numéros d'urgence

Les pompiers
18 ou 112

La gendarmerie : 17

Le SAMU : 15

Le centre anti-poison
02 41 28 21 21

La pharmacie de garde
08 25 12 03 04